

ATHLÉTISME. NATIONALE 2.

Athlé 21, Chenôve et le DUC 2 ont pris le bon train

Ils se retrouveront tous dans quinze jours sur le stade Colette-Besson. Les trois formations côte-d'oriennes évoluant en N2 et qui ont "matché" à Chalon hier n'auront pas tous les mêmes objectifs, puisqu'il semble que la réserve du DUC et Athlé 21 ont déjà obtenu leur maintien, alors que Chenôve devra éviter les dernières places.

Pour autant, s'ils réalisent les mêmes performances qu'au premier tour, avec un total supérieur à 40000 points, les Cheneveliers ne devraient guère être inquiétés. «Nous avons cet objectif», explique Julien Lefèvre, qui souligne, entre autres, les victoires d'Emmanuelle Fleury (400 m), d'Emilie Julien (3000 m), Zakaria Alaoui Mhammedi et Wiyao Babaké (100 m), Christophe Maneuvrier (400 m), Thibaut Lacenaire (800 m), Adrien Alix (5000 m) et d'Anthony Derepas (110 m haies).

Les nouvelles couleurs d'Athlé 21

Il y avait aussi des motifs réels de satisfaction dans les rangs d'Athlé 21, qui retrouve des couleurs collectives, avec les victoires d'Anais Pillet (100 m), Mélanie Lorette (200 m), Claire Ponnelle (800 m), Charline Godot (400 m haies), Franck Delrée (5000 m marche), Mathilde Vezien et Arthur Moufounda (hauteur).

Le DUC 2, pourtant touché par les absences de son équipe première, a fait bien mieux que se défendre, glanant une belle deuxième place, grâce à une belle homogénéité, un bon esprit d'équipe et quelques succès, comme ceux de Guillemette Gambert (100 m), Morgane Loubatier (400 m) ou Claire Dahmani (javelot).

Le remplacement, au pied levé, effectué par Maxime Léger, suppléant Fabien Heitzmann sur 110 m haies, a même permis de grignoter 200 points de plus, soufflant ainsi la deuxième place à l'Athlé Bourgogne Sud. Un esprit très "interclubs".

S. L.

Publié le 09/05/2011

•